

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 17 décembre 2020

Date de l'annonce publique : 04/12/2020

Date de la convocation des conseillers : 04/12/2020

Présences	JUNGEN, bourgmestre ; PESCH-DONDELINGER, échevine ; REDING, échevin ; BALLMANN, conseillère ; BRIX, conseillère ; CARELLI, conseillère ; FISCH, conseiller ; FLAMMANG, conseillère ; LOURENÇO MARTINS, conseiller ; MICHELS, conseiller ; POMPIGNOLI, conseiller ; STOFFEL, conseiller ; STRECKER, conseiller ; INGLEBERT, secrétaire communal.
Procurations	Néant.
Absences	Néant.
Référence	CC.2020-12-17 - 1.4
Point de l'ordre du jour	1.4
Objet	Règlement de police interdisant l'utilisation du terrain multisports de Berchem.

Le conseil communal,

Considérant que le service technique communal, sur avis du délégué à la sécurité, est intervenu auprès du collège échevinal à l'effet de procéder à la fermeture du terrain multisports de Berchem pendant la durée des travaux de pose de réseaux dans le cadre du chantier du campus scolaire et du nouveau hall sportif avec centrale de chauffage de Berchem ;

Considérant que comme la voie d'accès au terrain multisports sera presque intégralement ouverte en tranchée et constituera ainsi un danger pour les personnes désirant accéder à cette infrastructure ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'édicter le règlement de police suivant :

- L'accès au terrain multisports de Berchem est interdit pour la période du 11 janvier au 28 février 2021.
- Il est interdit d'utiliser les agrès et les modules de jeux y installés.
- L'exercice d'activités sportives collectives ou d'activités culturelles quelconques sont interdites.
- Expédition du présent règlement est adressée à la Ministre de l'Intérieur, ainsi qu'au Centre d'intervention compétent de la Police Grand-ducale.

En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le vendredi 18 décembre 2020

Le bourgmestre,



Le secrétaire,

